

NOTES

SUR UNE HALTE MIGRATOIRE DU RÂLE DES GENÊTS (*Crex crex*) DANS LE SUD DU BÉNIN (AFRIQUE DE L'OUEST).

par Roland LIBOIS¹

Après une nuit d'orage, un des premiers de la saison des pluies qui s'annonce, le ciel est encore menaçant sur l'immense marais. L'ambiance est humide et d'une fraîcheur toute relative. Au dessus de l'épais tapis graminéen (*Panicum sp.*) qui recouvre d'importantes portions du marais et duquel émergent quelques buissons, des nuées d'insectes s'activent et volent en tous sens. Alors que de nombreuses Glaréoles à collier (*Glareola pratincola*) égayent le ciel de leur gracieuse silhouette et que se manifestent Cisticoles roussâtres (*Cisticola galactotes*) et Bergeronnettes printanières (*Motacilla flava*) en migration, un curieux oiseau de la taille d'un petit pigeon, peu craintif en apparence, perché sur les branches basses d'un buisson, happe nonchalamment les insectes passant à sa portée. La lumière est trop faible pour distinguer la couleur de son plumage mais il est sombre et a un bec court et large, un peu comme celui des coucals. A mon approche, il s'envole en silence vers le sol, d'un vol assez lourd et s'éclipse dans la végétation herbacée. Lorsque j'arrive à l'endroit où il a disparu, une Tourterelle maillée (*Streptopelia senegalensis*) déguerpit sans plus attendre mais ce n'est pas elle qui était sur le buisson: sa silhouette et son vol ne peuvent tromper. Bref, encore un de ces oiseaux africains mal illustrés dans le guide et que je ne pourrai identifier...

Poursuivant ma prospection, après avoir reconnu quelques Traquets tariers (*Saxicola rubetra*), l'une ou l'autre Alouette sentinelle (*Macronyx croceus*) et les inévitables échassiers peuplant ces milieux (Chevalier sylvain - *Tringa glareola* -, Barge à queue noire - *Limosa limosa* -, Hérons cendré, pourpré, crabier et gardes-boeufs - *Ardea cinerea*, *A. purpurea*, *Ardeola ralloides* et *Bubulcus ibis* -, Râle noir - *Limnocolax flavirostra* - et Jacana - *Actophilornis africana* -), je retrouve un oiseau brun, perché à la limite du matelas de *Panicum*. Seuls sa tête et son cou émergent de la végétation. Lui aussi semble happer les insectes à la manière du premier, puis il s'enfonce dans l'épaisseur des graminées sans me laisser le loisir de l'observer mieux. Il me faudra attendre qu'un troisième individu se montre à bonne lumière et ait l'excellente idée de s'envoler vers un perchoir bien en évidence pour que j'aperçoive ses ailes rousses, son cou gris et son dos chamarré (longue vue 40 X). Bien sûr, ce sont des Râles des genêts (*Crex crex*)!

Reçu le 28.05.1995. Accepté le 19.06.1995.

(1) Institut de Zoologie, quai Van Beneden 22, B - 4020 Liège.

Avec l'heure qui avance et le soleil qui monte, je vais en découvrir bien d'autres, plus d'une dizaine, tout autour de moi, grimant sur les herbes pour se poster à la limite du tapis graminéen, puis descendant et remontant encore quelques instants plus tard et descendant à nouveau, un peu comme s'ils prenaient un ascenseur. Quelques-uns, changeant de poste, sont vus en vol au ras des herbes, la tache alaire rousse toujours bien nette.

Ces observations ont été réalisées dans le sud de la République du Bénin, entre le village d'Akassato et la cité lacustre de So-Ava (6°30' N; 2° 23' E) le 18 mars 1995, du lever du soleil à environ 11 h (heure locale). L'endroit est situé dans la cuvette du lac Nokoué, immense lagune côtière (180 km² avec les marais de ceinture) séparée de la mer par un cordon littoral où s'est bâtie la ville de Cotonou, capitale économique du pays et port de transit pour les pays du Sahel. Revenant les eaux de l'Ouémé qui draine une grande partie du pays, son niveau fluctue saisonnièrement en fonction des pluies qui arrosent le bassin versant du fleuve. Très hautes en août-septembre, les eaux recouvrent une zone de plusieurs dizaines de milliers d'hectares de marais, le long du cours inférieur du fleuve. Leur niveau baisse alors progressivement jusqu'au début de la saison des pluies suivante. En février-mars, déjà, le marais est relativement sec.

Ce vaste écosystème est exploité tout au long de l'année par des populations de pêcheurs principalement établies dans des villages lacustres ou riverains faits de maisons construites sur pilotis. Lorsque les eaux sont suffisamment basses, ils mettent le feu à de vastes portions de la végétation naturelle pour pouvoir semer ou planter: amarante, gombo, maïs, manioc, piment.... Il n'est alors pas rare de voir les glaréoles et les rutilants Guépriers écarlates (*Merops nubicus*) chasser les insectes dans la fumée des incendies. Les villageois élèvent aussi quelques troupeaux de bovins qui, avec leurs cortèges de hérons gardes-boeufs, émaillent ce paysage très vert de quelques taches blanches.

Sur le plan ornithologique, ce vaste complexe marécageux est probablement un des plus riches de la sous-région mais peu d'observations régulières y ont été faites jusqu'à présent. Son rôle pour les migrateurs paléarctiques semble toutefois de tout premier plan. Outre les quelques espèces déjà mentionnées, nous devons y signaler la présence, entre autres, des Aigrettes blanche et garzette (*Egretta alba* et *E. garzetta*), du Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*), de l'Echasse blanche (*Himantopus himantopus*), de la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*), du Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*), du Bécasseau cocorli (*Calidris ferruginea*) ainsi que des Guifettes noire et leucoptère (*Chlidonias nigra* et *C. leucoptera*), du Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) et du Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*).

Pareille concentration de Râles des genêts en cette région d'Afrique a de quoi surprendre. Les mentions sûres de cette espèce en Afrique de l'Ouest sont très peu nombreuses : deux au Nigéria (avril), une en Mauritanie (octobre), une au Cameroun (décembre), une au Ghana (février), tout proche (CRAMP & SIMMONS, 1980), et l'une ou l'autre au Mali et en Côte d'Ivoire (URBAN *et al.*). SERLE & MOREL (1988) écrivent également que le râle est rarement signalé dans toute la sous-région. Il n'est pas exclu que certains des râles vus au petit matin gris ou à trop grande distance soient des Râles africains (*Crex egregia*) plutôt que des Râles des genêts. Ceux que nous avons pu identifier à coup sûr, au nombre d'une dizaine, avaient toutefois les caractéristiques de l'espèce *Crex crex* : aucune striation noire visible sur le ventre ou présence d'une tache rousse dans l'aile. (Photo déposée à la Rédaction d'Aves)

Une extrapolation grossière donne la mesure de l'intérêt de cette halte migratoire: si l'on estime à 15 le nombre d'oiseaux vus (dont 10 *Crex crex*) sur une distance d'environ 2 km et que la détection peut se faire à environ 150 mètres de part et d'autre de l'observateur, cela fait 15 oiseaux pour 60 hectares. La zone humide s'étend sur près de 180 000 hectares mais toute cette surface n'est pas favorable aux râles: la formation à *Panicum* couvre, en première approximation, entre 5 et 10 % de la cuvette. Cela donne tout de même une estimation de plus de 2000 râles pour cette région dont les deux-tiers seraient des Râles des genêts. Cela fait rêver...

CRAMP, S. & SIMMONS (1980) : *The birds of West Palearctic*, vol II. Oxford University Press, Londres.

SERLE, W. & MOREL, G. J. (1988) : *Les oiseaux de l'Ouest africain*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, Paris.

URBAN, E.K., FRY, C.H. & KEITH S. (1986) : *The Birds of Africa*. Vol 2. Academic Press, Londres.